

Mise en place d'un accompagnement des entreprises à l'amélioration de leur gestion de déchets

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Cc de Haute Saintonge
7 Rue Taillefer
Bp 2
www.haute-saintonge.com



FORGEOT
Cécile
Nouvelle Aquitaine
cecile.forgeot@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé Entreprises, Valorisation, , Prévention des déchets, Déchets de chantier,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Sur le territoire de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge, la redevance spéciale n'est pas encore mise en place. Afin de préparer les entreprises à l'éventuelle mise en place de la redevance, nous leur proposons de les accompagner pour améliorer leur gestion des déchets. Cette aide consiste dans un premier temps à trouver de meilleures filières d'élimination pour certains déchets : trier et valoriser ce qui peut l'être et éliminer correctement les déchets dangereux.

Cette démarche sert de porte d'entrée pour introduire, au fur et à mesure, la réduction des déchets.

Cette action a fortement évolué en 2015 avec le projet d'écologie industrielle et territoriale.

Commentaires sur la partie Contexte :

Je formulerais plutôt comme ça : "...redevance, nous leur proposons de les accompagner à améliorer leur gestion de déchets. Cette aide consiste dans un premier temps à trouver de meilleures filières d'élimination : trier et valoriser ce qui peut l'être, éliminer correctement les déchets dangereux." Tu peux dire accompagner si tu fais des diagnostic et que tu les aide sur les filière c'est de l'accompagnement !!

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

L'objectif est de pouvoir détourner des déchèteries, les déchets des entreprises en les valorisant au mieux. Nous souhaiterions créer une dynamique afin que les déchets de certaines soient une ressource pour les autres.

Dans un premier temps, nous avons créé une zone de dépôt commune sur une zone artisanale de 15 entreprises. L'objectif étant d'en créer une sur chaque zone artisanale, commerciale ou industrielle. Les entreprises peuvent y déposer les déchets bois, palettes et cartons. Une convention a été signée avec chacune d'entre elles pour engager leur responsabilité. L'accès est exclusivement réservé aux entreprises ayant signé la convention. Elles doivent remplir un registre à chaque dépôt et récupérer la clé auprès du propriétaire des lieux. Le lieu de dépôt se situe dans un local couvert mis à disposition gratuitement par l'un des artisans. Les palettes et déchets bois sont enlevés gratuitement par une entreprise locale, l'enlèvement des cartons est effectué sur demande et géré par nos soins. Ces derniers sont ensuite envoyés en usine de recyclage.

L'objectif est de leur faire prendre conscience qu'un déchet ne coûte pas forcément de l'argent puisqu'il peut être revendu. A terme, nous souhaiterions que cette zone soit gérée par les entreprises elles-mêmes.

Pour les autres entreprises du territoire, nous leur proposons un accompagnement sur l'élimination de leurs déchets. Pour cela, nous effectuons un diagnostic déchets: les différents déchets qu'elles produisent, les filières d'élimination actuelles, les tonnages, les actions de réduction des déchets éventuellement mises en place, les problèmes rencontrés pour certains déchets.

A la suite de ce diagnostic, nous leur proposons de meilleures filières pour leurs déchets et des actions de réduction des déchets.

Résultats quantitatifs:

En fin d'année 2015, une trentaine d'entreprises ont été auditées afin de connaître leur production de déchets, les filières d'élimination existantes, les actions de réduction des déchets déjà en place.

Grâce aux premiers diagnostics réalisés, nous avons pu valoriser le sel usagé d'une entreprise en le distribuant aux communes pour une utilisation comme déneigeant/déverglaçant. 16 tonnes de sel ont ainsi été valorisées.

Résultats qualitatifs :

Globalement, sur les 30 entreprises auditées, les déchets ont déjà des filières d'élimination appropriées notamment les déchets dangereux qui sont très bien gérés par les entreprises. Par contre, ces diagnostics vont permettre de mettre en relation les entreprises pour mutualiser leurs déchets ou leur matériel.

Au niveau de la distribution du sel, l'entreprises l'a distribué gratuitement aux communes qui le souhaitaient. Nous n'avons pas eu de retour qu'ils soient négatif ou positif.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Pour prendre contact avec les entreprises du territoire, nous nous sommes rapprochés du Club d'entreprises de la Haute-Saintonge. Le club a diffusé à son conseil d'administration un courrier détaillant notre projet d'accompagnement. A la suite de cela nous avons eu 6 entreprises volontaires pour faire un diagnostic de leurs déchets.

Ces diagnostics ont été réalisés durant l'année 2013.

A partir de juillet 2013, nous avons rencontré le président du club d'entreprise qui souhaitait créer une zone de dépôt commune des déchets sur la zone artisanale sur laquelle se situe son entreprise. Nous avons rencontré tous les artisans de la zone pour savoir s'ils seraient intéressés par une telle zone. Suite à l'accord de tous, nous avons travaillé sur la mise en place de cette zone.

Cette zone est opérationnelle depuis avril 2014.

Objectif 2014 : aller à la rencontre de nouvelles entreprises pour établir les diagnostic déchets et définir des échanges possibles de déchets, créer d'autres zones de dépôt.

Année principale de réalisation:

2012

Moyens humains :

Pour la visite des entreprises, nous avons travaillé avec le Club défi de Haute-Saintonge.

Sur l'année 2015, dans le cadre du projet d'écologie industrielle territoriale, nous sommes intervenus avec l'aide du chargé de mission économie de la collectivité, responsable de ce projet.

Pour la création de la zone de dépôt, le président 2013 du club d'entreprises nous a beaucoup aidé ayant lui même une entreprise dans cette zone.

Du fait que le président du club d'entreprise soit très investit, il mène une part important du projet de la zone de dépôt. De plus peu d'entreprises ont été auditées en 2013. De ce fait, l'animation de ce projet représente environ 20% du temps de l'animatrice prévention.

Moyens financiers :

-

Moyens techniques :

La zone de dépôt est située dans un local mis à disposition gratuitement par un entrepreneur de la zone.

Partenaires mobilisés :

Le Club Défi de Haute-Saintonge (club d'entreprises)

Commentaires sur la partie Mise en oeuvre:

Moyen humain dire combien de temps passé par la collectivité : animatrice à xx% de son temps

VALORISATION

Facteurs de réussite :

L'intervention auprès des entreprises est assez difficile. Il faut avoir les bons interlocuteurs pour se créer une porte d'entrée.

Difficultés rencontrées :

Recommandations éventuelles:

Ne pas intervenir seul dans les entreprises car elles restent méfiantes. Pour l'année à venir, nous interviendrons avec le chargé de mission économie et l'animatrice du club d'entreprises qui sont déjà connus des entreprises.



Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®



[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **Février 2016**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.